



TARIFICATION 2026/2027

L'Association La maison du parc, dans le cadre de son conventionnement avec la CAF et la MSA, calcule ses tarifs depuis le quotient des familles. L'association vous propose ainsi différentes tranches de quotient.

L'inscription aux services proposés ci-après se fait sous réserve de prendre une adhésion à l'association. L'adhésion familiale est fixée à 21 € pour l'année 2026/2027.

LE SERVICE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est ouvert sur la période scolaire. Il est donc ouvert du lundi au vendredi (mercredi exclus). Les horaires d'accueil se divisent en deux temps :

- ✓ Le matin : 07H00 à 09H00
- ✓ Le soir : 16H15 à 19H00

La tarification est au quart d'heure, en fonction du quotient familial :

De 0 à 400	0,42 €
De 401 à 600	0,46 €
De 601 à 800	0,53 €
De 801 à 1000	0,57 €
De 1001 à 1200	0,61 €
De 1201 à 1400	0,62 €
De 1401 à 1600	0,63 €
1601 et +	0,64 €

Des tarifications supplémentaires sont appliquées en fonction des besoins des familles :

- ✕ Tous les matins, les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner à l'accueil périscolaire, sur demande des parents. Il est facturé 0.77 Euros.
- ✕ L'après-midi, les goûters sont systématiquement donnés aux enfants afin de s'assurer que chaque enfant en ait un. Il est facturé 0.77 Euros.
- ✕ Les mardis soirs, un service de « Transports aux sports » est proposé aux familles, pour emmener les enfants sur leurs lieux de pratique sportive. Il est facturé 2 Euros par mardi.

Les réservations et annulations sont réalisées sur l'espace famille. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter : enfance@mdpchauve.fr ou au 02.40.64.39.88.



TARIFICATION 2026/2027

LE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDIS, PETITES ET GRANDES VACANCES)

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et lors des vacances scolaires, selon des modalités différentes.

Le temps « accueil de loisirs » lors des mercredis (07h30 à 19h00)

La tarification des mercredis se décline de trois manières différentes, selon que votre enfant soit présent :

- ✕ sur une journée complète (07h30/19h00) ;
- ✕ sur une demi-journée sans repas (07h30/12h00 ou 14h00/19h00) ;
- ✕ sur une demi-journée avec repas (07h30/14h00 ou 12h00/19h00).

Les enfants ne peuvent pas arriver après 10h00 le matin et ne peuvent pas repartir avant 17h00 l'après-midi.

Les arrivées et départs des enfants, sur le temps du midi, sont autorisés entre 11h45/12h00 et 13h45/14h00.

Le prix d'une journée complète est calculé en multipliant votre quotient familial par un taux d'effort de 1.40%.

Exemple : votre quotient familial est de 835 Euros, le prix de votre journée complète est de $835 \times 1.40\%$, soit 11.69 Euros (arrondi au centième).

Le prix d'une demi-journée avec repas équivaut à 80% du prix d'une journée complète.

Exemple : votre prix de journée complète est de 11.69 Euros, le prix de votre demi-journée avec repas est de $11.69 \times 80\%$, soit 9.35 Euros (arrondi au centième).

Le prix d'une demi-journée sans repas équivaut à 50% du prix d'une journée complète.

Exemple : votre prix de journée complète est de 11.69 Euros, le prix de votre demi-journée sans repas est de $11.69 \times 50\%$, soit 5.85 Euros (arrondi au centième).

Le prix d'une journée complète ne peut pas être inférieur à 4 Euros, ni supérieur à 22,95 Euros.

Exemple : votre quotient familial est de 126 Euros, le prix de votre journée complète est de $126 \times 1.40\%$, soit 4 Euros.

Des tarifications supplémentaires sont appliquées en fonction des besoins des familles :

- ✕ Tous les matins, les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner à l'accueil périscolaire, sur demande des parents. Il est facturé 0.77 Euros.
- ✕ Les mercredis, un service de « Transports aux sports » est proposé aux familles, pour emmener les enfants sur leurs lieux de pratique sportive (associations communales). Il est facturé 2 Euros par mercredi.

Les réservations et annulations sont réalisées sur l'espace famille. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter : enfance@mdpchauve.fr ou au 02.40.64.39.88.

Le temps « accueil de loisirs » lors des petites et grandes vacances (09h00 à 17h00)

La tarification des vacances se décline de deux manières différentes, selon que votre enfant soit présent :

- ✱ sur le temps péri centre, de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 19h00 (facturation au quart d'heure) ;
- ✱ sur la journée, de 09h00 à 17h00 (facturation au forfait).

Les jeudis, des sorties à l'extérieur sont régulièrement organisées et peuvent nécessiter un transport en car ou minibus. Les enfants doivent être présents à 09h00 ce jour là.

FORFAITS - PETITES ET GRANDES VACANCES

Forfait 1 jour			Autres forfaits					
Quotient familial	Coût à l'heure	1 jour	Quotient familial	Coût à l'heure	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
0 - 400	1,32 €	8 Heures*	0 - 400	0,94 €	16 Heures*	24 Heures*	32 Heures*	40 Heures*
De 401 à 600	1,84 €		De 401 à 600	1,09 €				
De 601 à 800	2,23 €		De 601 à 800	1,25 €				
De 801 à 1000	2,49 €		De 801 à 1000	1,40 €				
De 1001 à 1200	2,75 €		De 1001 à 1200	1,56 €				
De 1201 à 1400	2,90 €		De 1201 à 1400	1,72 €				
De 1401 à 1600	3,01 €		De 1401 à 1600	1,87 €				
1601 et +	3,14 €		1601 et +	2,03 €				

* Les forfaits comprennent l'accueil des enfants de 09h00 à 17h00. Une tarification "péri-centre" est appliquée en plus pour l'accueil du matin et du soir.

Tarifs habitants Hors communauté d'agglomération : + 5,10 € par forfait

Les activités annexes à l'accueil de loisirs

	Péri-centre*	Veillée	Nuitée
De 0 à 400	0,42	2,70 €	5,75 €
De 401 à 600	0,46	2,75 €	5,80 €
De 601 à 800	0,53	2,80 €	5,85 €
De 801 à 1000	0,57	2,85 €	5,90 €
De 1001 à 1200	0,61	2,90 €	5,95 €
De 1201 à 1400	0,62	2,95 €	6,00 €
De 1401 à 1600	0,63	3,00 €	6,05 €
De 1601 et +	0,64	3,05 €	6,10 €

* Le péri-centre comprend l'accueil des enfants le matin (07h30/09h00) et le soir (17h00/19h00).

Sur demande des familles, un petit déjeuner peut être proposé aux enfants et est facturé 0,77 €

Les sorties (car + entrées payantes) sont facturées 3,06 € supplémentaires